

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pantin, le 14 décembre 2022

Ile de France Énergies annonce son rapprochement avec Ile de France Investissements et Territoires et sa volonté de recentrer son action sur les bâtiments du tertiaire

La société Ile-de-France Energies, à la suite de son Conseil de Surveillance du mercredi 14 décembre 2022, annonce sa volonté de recentrer son action sur les bâtiments tertiaires et pour cela de se rapprocher de la société Ile-de-France Investissements et Territoires.

Île-de-France Énergies a été créée à l'origine pour réduire la vulnérabilité énergétique des franciliens en proposant, en qualité de maître d'œuvre et d'assistant à maîtrise d'ouvrage, une offre de rénovation énergétique aux copropriétés rendant la rénovation énergétique simple et accessible à tous.

Ile-de-France Investissements et Territoires est une foncière spécialisée dans l'immobilier d'activité en moyenne et grande couronne. Elle investit principalement dans des actifs atypiques – friches, locaux d'activité, espaces de coworking, tiers lieux, maisons de santé, opérations de transformation d'actifs – ainsi qu'en complément du marché. Elle recherche dans ses opérations un triple impact en matière de performance financière, sociétale et environnementale.

Face aux difficultés financières récurrentes rencontrées par la SEM Ile-de-France Energies, l'objectif de cette opération, qui sera menée en 2023, est de favoriser les synergies entre ces deux sociétés d'économie mixte détenues majoritairement par la Région Ile-de-France.

Le rapprochement entre ces deux structures permettra notamment de mettre à profit l'expertise d'Ile-de-France Energies pour la rénovation énergétique des actifs portés par Ile-de-France Investissements et territoires.

Ile-de-France Energies élargira ainsi son champ d'intervention à la rénovation du tertiaire public et privé dans le cadre de la mise en œuvre du décret dit « tertiaire ». Les besoins de rénovation en la matière sont en effet considérables : 30 % des consommations d'énergie en Ile-de-France proviennent du tertiaire (bâtiments publics, bureaux et locaux d'entreprises...).

Pour mener à bien ce projet, Olivier Pagezy a été nommé président du directoire d'Ile-de-France Energies. Il est également directeur général d'Ile-de-France Investissements et Territoires.